

Réf: Dossier N° 002806

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « STAKEXCHAIN MALL COTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Treichville, Quartier-treichville,

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/03/2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 30/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « STAKEXCHAIN MALL COTE D'IVOIRE »

Objet : E-COMMERCE FORMATION,VENTE DIRECTE,IMPORT-EXPORT,PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, Quartier-treichville,

Gérant : M ADE TANOE EMMANUEL CONSTANT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-01883 du 11/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13283/GTCA/RC/2021 du 11/06/2021



Pour Avis

Le CEPICI